

Paris, le 12 janvier 2024

BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Hermès International à BNP Paribas, en date de négociation du 31 décembre 2023, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

. 2 420 titres Hermès International
. 18 783 390 €

Au cours du 2^e semestre 2023, il a été négocié un total de :

A l'achat, 105 738 titres, pour un montant de 196 675 120 € (4 851 transactions).
A la vente, 104 718 titres, pour un montant de 195 043 436 € (6 437 transactions).

Il est rappelé que :

1 – Lors du précédent bilan semestriel au 30 juin 2023, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

. 1 400 titres Hermès International
. 20 041 138 €

2 – Au cours du 1^{er} semestre 2023, il a été négocié un total de :

A l'achat, 93 396 titres, pour un montant de 168 895 948 € (4 101 transactions).
A la vente, 96 463 titres, pour un montant de 173 832 248 € (5 993 transactions).

3 – Au 1^{er} juillet 2021, date de la mise en œuvre de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

. 496 titres Hermès International
. 18 278 671 €

4 – Au 31 décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF n°2018-01 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

. 9 166 titres Hermès International
. 10 762 172 €